

**Avis adopté**

Séance plénière du 12 juillet 2023

*Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes*

**Déclaration des groupes Familles**

C'est au sein des familles que se prennent les habitudes de consommation. Éduquer les enfants à une consommation durable relève donc de la responsabilité parentale. La troisième édition du baromètre « Approuvé par les Familles » pointe justement une évolution dans les comportements de consommation de celles-ci.

Si l'épanouissement de l'enfant reste leur priorité, les parents appréhendent aujourd'hui davantage ce nouvel aspect de leur rôle éducatif que représente l'initiation à la consommation. Le présent avis formule 14 préconisations pour permettre et encourager une consommation durable et lutter contre la surconsommation.

Le groupe Familles retient particulièrement les préconisations ayant trait à l'affichage environnemental. L'information du consommateur lui permet de comparer et d'acheter « responsable » et de devenir ainsi un consomm'acteur.

A l'instar du nutriscore pour la consommation d'aliments trop gras, trop sucrés et trop salés, l'écoscore pourrait responsabiliser l'acte de consommation plus respectueux de l'environnement et plus économe en ressources primaires et de fait plus protecteur pour notre santé. Enfin, il est aujourd'hui établi que l'influence des enfants sur les décisions d'achat de leurs parents en font des cibles marketing prioritaires.

Les préconisations concernant la publicité et son encadrement sont donc essentielles. Faire en sorte que la publicité puisse servir aussi la transition écologique doit devenir un objectif en matière de consommation.

Le groupe Familles a voté l'avis.